



Maurepas, « Ville à la campagne » de 19 000 habitants, située entre Versailles et Rambouillet, membre de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, comptant 450 agents au sein de sa collectivité, recrute son/sa :

Agent de propreté des espaces publics (H/F)

Sous la responsabilité du Chef de la propreté des espaces publics, vous assurez les opérations de nettoyage des voiries et des espaces publics sur le territoire de Maurepas.

Missions :

Vous assurez le balayage et le lavage des rues, des caniveaux, des zones piétonnes, des places de parkings de la ville.

Vous assurez le balayage manuel, décapez en profondeur les zones piétonnes, les dalles, les aires de stationnements.

Vous repérez les dégradations des espaces urbains et équipement collectifs et en informez votre responsable.

Vous participez aux autres activités du service propreté urbaine dans le cadre de la polyvalence.

Vous nettoyez les marchés et les sites avant et après tous types de manifestations.

Vous balayez les cours d'écoles, de centres de loisirs, des gymnases et autres infrastructures de la ville.

Vous assurez l'enlèvement des affichages sauvages.

Vous ramassez et entretenez les corbeilles de la ville, les papiers sur les espaces publics, participez à l'enlèvement des dépôts sauvages.

Vous désherbez et maintenez en état de propreté les voies urbaines et espaces publics.

Profil :

Vous possédez de bonnes connaissances des règles d'hygiène et sécurité. Vous êtes rigoureux(se), autonome, polyvalent(e) et êtes capable de rendre compte à votre hiérarchie. Vous disposez des qualités relationnelles pour travailler en équipe et vous avez le sens du service public.

En rejoignant la collectivité de Maurepas, vous bénéficierez d'un régime indemnitaire incluant une prime annuelle, des jours de RTT, un accès à l'offre sociale du CNAS (sous conditions), une couverture mutuelle négociée (Harmonie Mutuelle). Un service de restauration municipale sera également à votre disposition.

Conditions de recrutement :

Catégorie C –Adjoint technique territorial

Permis B

Durée de travail hebdomadaire : 37h

Contrat : Titulaire ou à défaut Contractuel

Poste à pourvoir : Dès que possible

maurepas.fr

- Ville internet @@@@
- 3 fleurs au concours régional des villes et villages fleuris
- Ville amie des enfants UNICEF
- Ville la plus sportive des Yvelines
- 1 laurier au label ville active et sportive
- 2 sourires décernés par Comité national du commerce de proximité et du centre-ville

Merci de bien vouloir adresser votre candidature et votre lettre de motivation par mail à drh@maurepas.fr ou par courrier à l'attention de Monsieur le Maire – 2 place d'Auxois 78 310 Maurepas